

Les contraintes

Entreprendre un traitement n'est pas une démarche à prendre à la légère. Elle implique de respecter un certain nombre de contraintes, et, lorsque le traitement est destiné à votre enfant, de vous assurer qu'il ait bien compris ces contraintes ainsi que le but de celles-ci : optimiser les résultats ainsi que la durée du traitement.

Prendre conscience de la durée du traitement

Elle est variable selon l'importance de la déformation, l'amplitude des déplacements dentaires ou maxillaires à effectuer, le stade et le type de croissance (favorable ou défavorable) du patient et le stade d'évolution des dents. Le facteur le plus important reste cependant le respect scrupuleux des instructions thérapeutiques que nous serons amenés à donner ; c'est là le gage d'une durée de traitement aussi réduite que possible.

> [S'informer des étapes d'un traitement](#)

Maintenir une bouche saine et propre

Toute lésion carieuse doit être soignée préalablement au traitement orthodontique. De même un contrôle périodique des caries devra être effectué tous les six mois par le praticien traitant de la famille.

L'hygiène dentaire doit être rigoureuse. Des conseils pratiques relatifs au bon brossage des dents seront donnés et des vérifications de sa parfaite exécution effectuées à chaque visite. Les traces de décalcification relevées quelquefois après un traitement ne sont pas imputables à celui-ci, mais à la plaque dentaire accumulée par négligence autour des différentes pièces de l'appareil. Il faut savoir que ces traces toujours dues à une hygiène insuffisante deviennent rapidement irréversibles. Il en va de même des gingivites, ou inflammation des gencives, qui sont une complication due à une insuffisance de brossage de celles-ci.

Respecter scrupuleusement les rendez-vous fixés

Leur périodicité est établie par les nécessités du traitement. Pour les enfants, des rendez-

vous courts sont organisés le mercredi et en dehors des heures scolaires. Cependant, environ 2 fois par an, un rendez-vous long sera à prévoir pendant les heures scolaires (pour la pose et la dépose de l'appareil).

Prendre soin de son appareil

Toute détérioration nécessite sa remise en état dans les délais les plus brefs, en fonction de nos disponibilités et pendant les heures scolaires. Toutefois, en cas de fracture répétée de l'appareil, une participation financière sera demandée. Ces soins ne sont pas pris en charge par la sécurité sociale.

Abandonner ses mauvaises habitudes

Telle la succion du pouce ou des doigts, l'onychophagie (ongles rongés) ; leur persistance empêche la correction des anomalies dento-maxillaires.

Arrêter les sucreries

Les sucreries pouvant entraîner des caries sont proscrites ainsi que les aliments collants tels le chewing-gum, les caramels, les nougats (pouvant détériorer les appareils orthodontiques).

Suivre à la lettre les consignes de votre praticien

En particulier en ce qui concerne la mise en place et le port des appareils amovibles pour lesquelles un mode d'emploi est obligatoirement remis à la famille.